

RENCONTRE AVEC... DANIEL MARGOT, PRÉSIDENT DE LA CCIT 04



DANIEL MARGOT, PRÉSIDENT DE LA CCIT 04, S’AFFIRME COMME LE « MONSIEUR HYDROGÈNE » DU RÉSEAU NATIONAL DES CCI

C'est à la suite d'une visite dans les Alpes-de-Haute-Provence que le président de CCI France, Pierre Goguet, convaincu de la vitalité de la CCIT 04, et séduit par le projet territorial Hygreen Provence/DLVA (production et stockage d'hydrogène vert), a décidé de créer fin 2020, en lien avec Agnès Pannier-Runacher, ministre de l'Industrie, un groupe de travail national sur l'hydrogène. Cette instance a pour objet de recenser, préciser, évaluer les projets de production et utilisation d'hydrogène, d'en définir les opportunités et les limites. Elle réunit douze CCI régionales. Elle est animée par le Bas-Alpin Daniel Margot et se réunit une fois tous les quinze jours. Son but principal est de mesurer, conseiller et accompagner les CCI et entreprises locales, dans le déploiement du grand projet Hydrogène, décidé par les pouvoirs publics au titre de la relance (7 milliards d'euros), et des différents projets locaux. À cet effet, CCI France a réservé 1,5 millions d'euros pour accompagner et promouvoir les projets en région. En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, il existe trois grands projets : dans le Var, Hynovar qui porte sur l'usage de l'hydrogène et notamment sur la mobilité lato-sensu, « du bateau au vélo ». Dans les Bouches-du-Rhône, à la Mède, production d'électricité verte et stockage en citernes de l'hydrogène, utilisation sur place de ce gaz par les grandes entreprises, pétrochimie, sidérurgie... Le projet Hygreen/DLVA qui, depuis son démarrage, il y a deux ou trois ans, peine malheureusement à se concrétiser. Lancé par l'agglomération et l'ancienne équipe de la mairie de Manosque, en collaboration avec les industriels de l'énergie, ce projet consiste à produire de l'électricité verte grâce à des panneaux photovoltaïques (1 500 hectares étaient prévus au départ) utilisée pour la production d'hydrogène par catalyse (« procédé qui consiste à décomposer les molécules d'eau en hydrogène et oxygène sans production de gaz à effet de serre »). Onze mille tonnes d'hydrogène seraient ainsi produites chaque année et stockées dans les cavités salines sur le site Géométhane (voir HPI du 31 octobre au 7 novembre 2019). La question du transport de ce gaz via des pipelines vers les zones industrielles, celle de l'utilisation sur place (chauffage, véhicules de transport collectif...) sont encore à l'étude. Le projet n'a pas été expliqué et détaillé à la population locale qui, du coup, ne se l'est pas approprié et a développé des interrogations voire des peurs sur les

risques de détérioration des espaces naturels et agricoles par les panneaux photovoltaïques, sur les risques industriels de type Seveso, sur la réalité des retombées économiques, fiscales, sur l'emploi au niveau du territoire (il y a deux ans, les retombées fiscales étaient estimées à 10 millions d'euros, les emplois créés seraient d'environ 1 000). « Ce grand projet territorial relève avant tout de la volonté politique, les problèmes techniques peuvent toujours être résolus ».

On parle aujourd'hui d'un débat public sur le sujet...

Interrogé il y a peu, le maire de Manosque a, quant à lui, précisé son point de vue à ce stade sur le projet. Camille Galtier est favorable à la transition énergétique. « 70% de la ville, 17 000 habitants bénéficieront à terme d'énergie venant de panneaux photovoltaïques installés sur le bâti », précise-t-il. Pour autant, il continue de s'interroger d'une part sur la faisabilité technique du projet, notamment concernant l'acheminement de l'hydrogène vers les zones industrielles du littoral, d'autre part sur l'installation de panneaux photovoltaïques en espace rural. Il est fermement opposé à l'utilisation des terres agricoles, mais aussi à celle des terres naturelles. « C'est contraire aux principes écologiques, je ne comprends pas le double discours de l'État et des défenseurs de la nature... Il faut évidemment un débat public, mais il aurait dû avoir lieu il y a deux ou trois ans... »

Quelle est aujourd'hui l'analyse de Daniel Margot ?

Sur la question des panneaux photovoltaïques, qui cristallise à l'évidence les inquiétudes des défenseurs de la nature et des agriculteurs, le président de la CCI 04 indique que les progrès techniques en cours permettront d'augmenter rapidement et sensiblement le niveau de puissance des panneaux à surface égale. Par ailleurs, il préconise une extension du projet au niveau du département et de ses franges parce que l'envergure du projet dépasse largement l'échelle de l'agglomération. Cette extension permettrait aussi de disséminer les panneaux photovoltaïques dans un très grand espace ; ils seront ainsi moins concentrés, moins visibles. Sans oublier les toitures des bâtiments, les centrales solaires flottantes, comme à Piolenc ; bien des solutions sont imaginables. Sur l'acheminement de l'hydrogène, selon lui, certains pipelines pourraient être utilisés et d'autres construits sans difficulté. Il insiste sur l'importance de prévoir dès maintenant et d'organiser les usages locaux de l'hydrogène vert (« C'est essentiel »), les transports, les stations de ravitaillement... Aujourd'hui, Daniel Margot le reconnaît, produire de l'électricité et de l'hydrogène verts a un coût élevé. Il en est de même pour les véhicules à hydrogène qui sont deux à trois fois plus chers que les véhicules classiques. Mais, souligne-t-il, comme il s'agit d'une ambition nationale, voire d'un défi européen, l'État et les Collectivités qui le peuvent doivent subventionner les projets les premières années. « C'est une condition sine qua non. Beaucoup d'experts se divisent aujourd'hui sur l'avenir de la voiture électrique, avec, notamment, le problème des batteries polluantes... » Enfin, le président Margot souligne, pour en avoir discuté avec ses collègues européens et des parlementaires, que la Haute-Provence se situe à un

carrefour des énergies au sein d'un axe nord/sud de l'Europe. Ce territoire a en outre une culture des énergies renouvelables assez exceptionnelle, hydro-électrique, photovoltaïque, Cadarache/Iter... La DLVA a demandé récemment une aide de l'État via l'ADEME pour la création d'un démonstrateur (production de 220 tonnes d'hydrogène), avec stockage du gaz en citernes à Manosque et à Digne... « Alors que nous étions en avance il y a deux ans sur tous les autres territoires, nous sommes aujourd'hui en retard et confrontés à l'impératif d'aller très vite et de réussir. Dans quelques mois, ce sera trop tard ».

Entretien avec Guy LIMORTE pour HPI

Le point sur la conjoncture économique actuelle...

« FLUCTUAT NEC MERGITUR... »

Selon le président Margot, c'est grâce à l'accompagnement de l'État à travers le PGE, le report des charges sociales, le financement du temps partiel, mais aussi grâce à la solidarité mise en œuvre par les entreprises locales (Colibri, CIP...) et les différents organismes qui les soutiennent, grâce aussi aux collectivités locales, que « le pire » a été évité. Globalement, le bilan de la crise est relativement satisfaisant dans les Alpes-de-Haute-Provence, les défaillances ont été moins nombreuses qu'envisagé. Le président de la CCI 04 reconnaît à l'État d'avoir pris à temps la mesure du problème et s'être sincèrement engagé. « Ce n'a pas été le cas dans tous les pays, précise-t-il, sans jugement politique ». Certains secteurs ont su s'adapter très vite comme celui des saveurs/senteurs qui a su tirer parti de la situation en développant les produits d'hygiène comme le célèbre gel hydroalcoolique. Il rappelle que sur les sept territoires d'industrie du 04, quatre relèvent de ce secteur. L'Occitane a rebondi en s'orientant vers de nouvelles méthodes liées au numérique et à la vente à distance. En revanche, le secteur HCR Hôtellerie/Restauration a pris la crise de plein fouet. À titre d'illustration, la fréquentation de la zone de montagne pendant l'hiver 2020/2021 a baissé de 50%. Les commerces des centres-villes ont également beaucoup souffert mais leurs difficultés existaient déjà avant la crise, comme dans toutes les villes petites et moyennes. Pour autant, Daniel Margot annonce une véritable déferlante touristique dès les prochains mois qui compensera au moins en partie les dégâts causés par la crise. « L'économie touristique doit être préservée et valorisée dans le département, elle est un moteur pour une multitude d'autres activités ». Pour la suite, années 2020-2023, le président a toutefois des inquiétudes « parce que les entreprises auront à rembourser les prêts et les facilités consentis ». Des solutions seront à trouver inévitablement pour l'étalement des remboursements et pour maintenir un niveau suffisant de trésorerie indispensable pour rassurer les banques en cas de demande de prêt. En résumé, le président Margot pense qu'une étape en 2020/2021 a été franchie avec succès, mais reste modérément optimiste pour l'année 2022, d'autant plus qu'aujourd'hui « personne n'a vraiment de visibilité sur l'avenir qu'il s'agisse de la pandémie, de la cohésion sociale et donc de la situation économique ».